

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026 à 18h00

L'an deux mil vingt-six le vendredi 20 mars à 18 heures 00, les membres du conseil municipal de la commune du Collet-de-Dèze proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du CGCT.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants qui constituent le tableau des élus : Pauline **ANGILELLA**, Lysian **BEAUME**, Cathy **DELBECQUE**, Christian **FOUQUART**, Laure **GAUTHIER**, Jean-Michel **LACOMBE**, Blandine **LAURENT**, David **MALOSSE**, Cédric **MARTIN**, Edith **PANTEL**, Arnaud **PLAN**, Christian **ROUX**, Eric **VAISSIERE**, Cindy **VALDEYRON**.

Procuration : Mireille **SAUREL**, absente excusée, donne procuration à Mme Laure **GAUTHIER**.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Marc **SOUSTELLE**, maire sortant qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer un nouveau conseil.

M. Christian **FOUQUART**, doyen d'âge, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire. Madame Pauline **ANGILELLA** est désignée secrétaire de séance.

1. ELECTION DU MAIRE

Le conseil procède à l'élection du maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 du CGCT.

Après dépouillement, M. **MARTIN Cédric**, avec 15 voix obtenues, est élu à **l'unanimité** et est immédiatement installé.

2. CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. En conformité avec l'article L.2222-2 du CGCT, le conseil, à **l'unanimité**, décide la création de 4 postes d'adjoints au maire.

3. ELECTIONS DES ADJOINTS

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue.

Après un appel de candidature, une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée. La liste est composée de :

- Mme **GAUTHIER Laure**
- M. **LACOMBE Jean-Michel**
- Mme **LAURENT Blandine**
- M. **ROUX Christian**

Il est procédé au déroulement du vote.

La liste présentée a obtenu 15 voix, les adjoints sont élus à l'unanimité et sont immédiatement installés.

4. INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2123-20 à 2123-24-1, Considérant que le code susvisé fixe les taux maximums et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints,

Considérant que le maire propose de minorer le taux de l'indemnité maximale auquel il peut prétendre de droit et de fixer les indemnités des adjoints à 10% de l'indice brut terminal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- Article 1 : de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et des adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux de pourcentage de l'indice brut terminal, conformément au barème fixé par les articles L2123-23, L2123-24 et L2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- o Maire : 40% de l'indice brut terminal
 - o 1^{er} adjoint : 10% de l'indice brut terminal
 - o 2^{ème} adjoint : 10% de l'indice brut terminal
 - o 3^{ème} adjoint : 10% de l'indice brut terminal
 - o 4^{ème} adjoint : 10% de l'indice brut terminal
- Article 2 : les indemnités seront versées à compter de l'installation du maire et des adjoints, soit le 20 mars 2026.
 - Article 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6531 du budget communal.

Voté à l'unanimité

5. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal à l'unanimité, désigne les membres de la commission d'appel d'offres dont le maire est président.

TITULAIRES :

- Christian ROUX
- Jean-Michel LACOMBE
- Arnaud PLAN

SUPPLEANTS :

- Pauline ANGILELLA
- Eric VAISSIERE
- Laure GAUTHIER

6. COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Le conseil municipal à l'unanimité, désigne les membres de la commission de contrôle de la liste électorale

- Titulaire : Mireille SAUREL
- Suppléant : Jean-Michel LACOMBE

7. DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient, après chaque renouvellement général des Conseillers Municipaux, de désigner les représentants de la commune pour siéger auprès de diverses instances.

Le nombre de délégués au Centre Communal d'Action Sociale est fixé à 13.

Le maire, 6 membres élus par le conseil municipal et 6 membres représentant la société civile et notamment les personnes âgées, handicapées et responsables d'associations oeuvrant pour la personne, nommés par le maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne les élus locaux suivants :

1. Laure GAUTHIER
2. Mirelle SAUREL
3. Edith PANTEL
4. Cathy DELBECQUE
5. David MALOSSE
6. Cindy VALDEYRON

Voté à l'unanimité

8. COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal à l'unanimité, élit les membres des commissions suivantes dont **le maire est président d'office** :

AFFAIRES GENERALES ET QUOTIDIENNES	Président : Cédric MARTIN Vice-présidente : Laure GAUTHIER - Blandine LAURENT - Jean-Michel LACOMBE - Christian ROUX
ANIMATIONS ET LOISIRS	Président : Cédric MARTIN Vice-président : David MALOSSE - Cathy DELBECQUE - Edith PANTEL - Mireille SAUREL - Blandine LAURENT
ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT	Président : Cédric MARTIN Vice-présidente : Laure GAUTHIER - Lysian BEAUME - Cathy DELBECQUE - David MALOSSE - Edith PANTEL
COMMUNICATION ET RELATIONS	Président : Cédric MARTIN Vice-président : Lysian BEAUME - Cindy VALDEYRON - Cathy DELBECQUE - Blandine LAURENT - Eric VAISSIERE
ENVIRONNEMENT	Président : Cédric MARTIN Vice-président : Arnaud PLAN - Cindy VALDEYRON - Cathy DELBECQUE - Mireille SAUREL

FINANCES	<p>Président : Cédric MARTIN</p> <p>Vice-président : Jean-Michel LACOMBE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pauline ANGILELLA - Christian FOUQUART - Mireille SAUREL - Eric VAISSIERE
JEUNESSE EDUCATION	<p>Président : Cédric MARTIN</p> <p>Vice-présidente : Cindy VALDEYRON</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laure GAUTHIER - Éric VAISSIERE - Pauline ANGILELLA - Arnaud PLAN - Blandine LAURENT - David MALOSSE
PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURE	<p>Président : Cédric MARTIN</p> <p>Vice-président : Christian ROUX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cindy VALDEYRON - Pauline ANGILELLA - Jean-Michel LACOMBE - Arnaud PLAN - Eric VAISSIERE - Mireille SAUREL
SECURITE ET CITOYENNETE	<p>Président : Cédric MARTIN</p> <p>Vice-président : David MALOSSE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lysian BEAUME - Arnaud PLAN

Voté à l'unanimité

9. DESIGNATION DE DELEGUES DE LA COMMUNE

Conseil d'Administration auprès du Collège Henri GAMALA

- M. Eric VAISSIERE
- Mme Cathy DELBECQUE

Conseil d'école (primaire et maternelle)

- Mme Laure GAUTHIER
- M. David MALOSSE

Syndicat Mixte de la Ligne Verte des Cévennes

- Titulaire : Mme Cathy DELBECQUE
- Suppléants : Mme Cindy VALDEYRON – Mme Edith PANTEL

CNAS

- Délégué des élus : M. FOUQUART Christian
- Délégué du personnel : Mme GAUSI Priscille

Syndicat Départemental d'Electricité et d'Equipement

- Titulaire : M. Arnaud PLAN
- Suppléant : Mme Cathy DELBECQUE

Sécurité Routière

- M. Lysian BEAUME

Correspondant Défense

- M. Eric VAISSIERE

Lozère Ingénierie

- Titulaire : M. Christian ROUX
- Suppléant : Mme Cindy VALDEYRON

Syndicat Mixte Lozère Numérique

- Titulaire : M. Christian ROUX
- Suppléant : Mme Cathy DELBECQUE

Office du Tourisme

- Titulaire : Mme Cathy DELBECQUE
- Suppléant : Mme Edith PANTEL

Parc National des Cévennes

- Titulaire : M. Christian ROUX
- Suppléant : M. David MALOSSE

Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère

- Titulaire : M. Christian ROUX
- Suppléant : M. Jean-Michel LACOMBE

ENEDIS

- Titulaire : M. Christian ROUX
- Suppléant : Mme Laure GAUTHIER

ENEDIS Correspondant Tempête

- M. Christian ROUX

SCIC VIV' LA VIE

- Titulaire : Mme Edith PANTEL
- Suppléant : Mme Cindy VALDEYRON

ADMR

- Mme Mireille SAUREL

CORRESPONDANT INCENDIE SECOURS

- M. Arnaud PLAN

SELO Société d'Economie Mixte Locale

- Titulaire : M. Cédric MARTIN
- Suppléant : Mme Laure GAUTHIER

EPTB DES GARDONS

- M. Eric VAISSIERE

SYNDICAT DES HAUTES VALLEES CEVENOLES :

- Titulaire : M. Christian ROUX
- Suppléant : M. Cédric MARTIN

ANCIENS COMBATTANTS :

- Mme Blandine LAURENT

DELEGUES COMMUNAUTAIRES

- M. Cédric MARTIN
- M. Jean-Michel LACOMBE
- M. Blandine LAURENT
- M. Christian ROUX

10. INFORMATIONS DIVERSES

Dates des réunions à venir :

- 01/04/2026 : réunion avec le DSDEN (réforme de la carte scolaire)
- 10/04/2026 : commission finances
- 02/04/2026 à 17h30 : conseil d'école
- Prochain conseil municipal : à déterminer

Séance levée à 19h20

Le Maire,

Cédric MARTIN

